



# RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CLE ET DE LA CELLULE D'ANIMATION DU SAGE DES 6 VALLEES

Année 2024





## I. Table des matières

II.	Contexte, historique et fonctionnement du SAGE .....	2
III.	Cellule d'animation du SAGE : missions et objectifs .....	2
IV.	Actions menées en 2024 .....	3
1.	Animation de la CLE et ses instances .....	3
2.	Actions d'appui administratif et technique des activités de la CLE .....	4
3.	Actions visant la facilitation de la mise en œuvre du SAGE .....	4
4.	Actions de de communication et de sensibilisation.....	7
5.	Actions GEMA en lien avec la prise de compétence rivière par le SMBVAS.....	8
6.	Actions en lien avec la desimperméabilisation.....	9
7.	Pilotage du Contrat Territorial Eau et Climat.....	9
8.	Actions de mise en compatibilité des documents d'urbanismes avec le SAGE .....	10
V.	Principales actions à mener en 2025.....	10
VI.	Autres rencontres auxquelles l'animatrice SAGE a participé .....	11
VII.	Annexe : Synthèse des actions de mise en œuvre et prospective 2025.....	12

## II. Contexte, historique et fonctionnement du SAGE

Après plus de 12 ans d'actions sur la prévention du risque d'inondation et conscients qu'une gestion concertée est nécessaire dans le domaine de l'eau, les Syndicats Mixtes des Bassins Versants de l'Austreberthe-Saffimbec et de Caux-Seine ont délibéré à l'unanimité en 2013 pour lancer une démarche d'élaboration commune de SAGE.

Monsieur le Préfet coordonnateur de bassin a été saisi pour valider la démarche d'émergence du SAGE le 21 mars 2013.

L'arrêté de délimitation de périmètre a été publié le 23 février 2015 puis celui concernant la composition de la CLE, le 29 octobre 2015. Le projet de SAGE a été validé par la CLE le 8 janvier 2020. La consultation des assemblées a démarré fin janvier de la même année. L'avis de l'autorité environnementale a été prononcé le 18 décembre 2020. L'enquête publique a eu lieu en suite entre juin et juillet 2021. La CLE a validé les modifications au projet de SAGE le 10 octobre. Le dossier a été adressé aux services de la Préfecture pour arrêter la validation du document définitif le 24 octobre 2021.

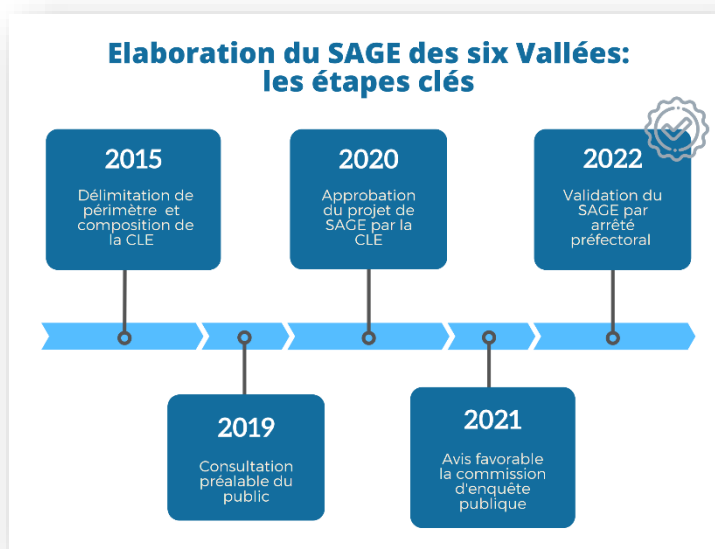
Le SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le 7 mars 2022.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE des 6 Vallées compte 47 membres. Le premier arrêté de composition de la CLE est arrivé à échéance le 29/10/2021. Un nouvel arrêté de CLE a vu le jour le 07/12/2022. Cette nouvelle CLE a pour mission de superviser la mise en œuvre du SAGE.

## III. Cellule d'animation du SAGE : missions et objectifs

La cellule d'animation du SAGE des 6 Vallées est composée de l'animatrice SAGE, poste financé par l'AESN (entre 2015 et 2024) et la Région Normandie (en 2021 et 2022). Sous la direction de l'ingénieur coordonnateur du SMBVAS et du Président de la Commission Locale de l'Eau, elle est chargée de mettre en place des démarches nécessaires à la mise en route du SAGE et notamment :

- d'assurer l'appui administratif et technique des activités de la commission locale de l'eau (CLE),
- d'organiser et animer les réunions de la Commission Locale de l'Eau et ses instances,
- d'assurer la réalisation des études nécessaires à la mise en œuvre du SAGE soit en interne ou soit en externe,
- de mettre en place les actions de concertation, communication et de sensibilisation,
- de favoriser l'application du SAGE par les services instructeurs et les collectivités du territoire,
- de contribuer ou réaliser les actions prévues au SAGE par les structures porteuses,
- de piloter le Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC).





## IV. Actions menées en 2024

L'année 2024 a été marquée par :

- la mise en ligne du site internet du SAGE en janvier 2024,
- le début du pilotage de l'étude : « Barentin, ville verte et perméable » en avril 2024,
- le départ du directeur du SMBVAS en mai et l'arrivée d'un nouveau directeur en septembre 2024,
- la réalisation de la plaquette de bonne gestion des rivières qui a été imprimée en décembre,
- l'accueil de la caravane des paysages sur le territoire du SAGE en novembre 2024.

### 1. Animation de la CLE et ses instances

La CLE s'est réunie en mars 2024. Les membres du bureau se sont également réunis à deux reprises. Par ailleurs, les commissions thématiques prévues à la mise en œuvre du SAGE ont également débutées. L'animatrice a été chargée d'organiser et d'animer les réunions, préparer les documents nécessaires et rédiger les comptes-rendus. Ce tableau synthétise leurs rencontres :

Réunion	Date	Objet	Participants
Première réunion du groupe de travail agricole	23/01/2024	Cette réunion de lancement avait pour objectifs : l'interconnaissance, l'exposition du contexte du territoire et la réflexion communes sur les thématiques de travail à envisager. La dynamique de ce groupe n'a pas malheureusement pas permis la poursuite des réunions.	18
Bureau CLE	21/03/2024	Cette réunion avait pour objectifs : la préparation de la CLE, la validation du rapport d'activité, de la programmation 2024 ainsi que la présentation du site internet du SAGE.	5
CLE	28/03/2024	Cette réunion de la CLE avait pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"><li>• la présentation du rapport d'activités 2023 et du tableau d'avancement des actions du SAGE ;</li><li>• la présentation du site internet du SAGE ;</li><li>• les actions programmées en 2024.</li></ul> Une conférence du CAUE76 « créer du logement autrement en zone rural » a eu lieu à la suite de la réunion de la CLE.	30
Commission communication	10/06/2024	Cette commission a été réunie afin de valider la plaquette de bonne gestion des rivières du SAGE des 6 Vallées et de définir la diffusion de cette plaquette.	10
Bureau CLE	23/10/2024	Cette réunion de bureau a permis de faire un point sur le suivi des études et projets en cours. L'évènement du 13 novembre avec l'accueil de la caravane des paysages sur le territoire du SAGE a été mentionné ainsi que les perspectives 2025.	8



## 2. Actions d'appui administratif et technique des activités de la CLE

- **REDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CLE.** Comme tous les ans, l'animatrice s'est chargée de rédiger le rapport d'activités de la CLE et de le soumettre à la validation des membres du bureau. Ce rapport sert aussi pour informer de l'avancement des actions réalisées auprès des financeurs.
- **OBTENTION DE FINANCEMENTS.** L'animation du SAGE ainsi que les actions de mise en œuvre comptent avec le soutien financier et technique de l'AESN. L'animatrice du SAGE se charge des démarches nécessaires à l'obtention des subventions (rédaction de demandes d'aide, des rapports d'activité, suivi des indicateurs, échanges et réunions de suivi...).
- **REDACTION D'AVIS SUR DES DOSSIERS LOI SUR L'EAU.** Neuf avis de la CLE et 3 avis complémentaires ont été rédigés par l'animatrice du SAGE ( dont 4 dossiers loi sur l'eau). La rédaction de ces avis nécessite, en fonction des enjeux du projet : une visite de terrain, une rencontre avec les porteurs de projet, l'analyse des documents techniques, la coordination avec l'ensemble de l'équipe technique en fonction des sujets et compétences de chacun et la rédaction de l'avis. Ce dernier est ensuite présenté au président de la CLE pour validation.
- **REDACTION D'AVIS D'URBANISME.** Depuis octobre 2022, au SMBVAS c'est l'animatrice culture du risque qui se charge de rédiger les avis d'urbanisme, 51 avis ont été rédigés en 2024. Les avis d'urbanisme concernent la conformité des systèmes de gestion des eaux pluviales des nouveaux projets urbains avec la règle 7 du SAGE. Une information sur le risque inondation est aussi fournie au service instructeur. De même au SBVCS, l'animateur agricole se charge des avis d'urbanisme, 85 dossiers ont été traité en 2024 avec le rappel de la règle 7. L'animatrice du SAGE est ponctuellement associée en fonction des dossiers.
- **PARTICIPATION AU COMITE SECHERESSE ET REDACTION DE L'AVIS SUR LE NOUVEL ARRETE.** L'animatrice a participé à une réunion du comité sécheresse en 2024. Aucun avis d'arrêté sécheresse n'a été rédigé en 2024.

## 3. Actions visant la facilitation de la mise en œuvre du SAGE

- **MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION.** Conformément à la disposition 5 du PAGD indiquant « La structure porteuse du SAGE établit, dans l'année suivant la publication de l'arrêté d'approbation du SAGE, un plan de communication pluriannuel spécifique et adapté sur les divers enjeux du SAGE... » un plan de communication a été élaboré en régie par l'animatrice du SAGE et l'animatrice culture du risque et communication. Un travail important a été réalisé avec le prestataire dédié pour réaliser le site internet du SAGE des 6 Vallées qui a été mis en ligne en janvier 2024. L'animatrice du SAGE et l'animatrice culture de risque et communication ont réalisé les contenus et éléments nécessaires à la mise en ligne du site.
- **ORGANISATION D'UN EVENEMENT A DESTINATION DES AMENAGEURS DU TERRITOIRE.** Afin de faciliter la prise en main des documents et règles du SAGE un évènement a été organisé auprès des aménageurs du territoire. Cet évènement a notamment permis de présenter la plaquette de gestion des eaux pluviales à la parcelle, le SAGE et ses règles ainsi que de répondre aux attentes des porteurs de projet sur les thématiques de l'eau. L'animatrice s'est occupée d'organiser et animer cet évènement en collaboration avec l'animatrice culture du risque et communication et l'animateur agricole du SBVCS.



Date	Cible de l'atelier	Participants
09/04/2024	Aménageurs du territoire du SAGE	16



Photo 1: Conférence à destination des aménageurs du territoire du SAGE

- **ORGANISATION D'UNE CONFÉRENCE A DESTINATION DES ÉLUS DU TERRITOIRE ET DES MEMBRES DE LA CLE.** Le plan de communication prévoit l'organisation annuelle d'une demi-journée thématique à destination des élu(e)s du territoire et membres de la CLE à l'occasion de la journée mondiale de l'eau. L'objectif est de maintenir une dynamique de territoire dans la continuité de la classe d'eau. En 2024, la conférence a été effectuée par Sandrine Le Doaré, architecte du CAUE 76. L'évènement a eu pour objectif de présenter les solutions pour « aménager autrement en zone rurale » suite à l'approbation de la loi « Zéro Artificialisation Nette ». L'animatrice du SAGE s'est chargée de l'organisation de l'évènement (recherche d'intervenants, logistique...).



Photo 2: Conférence du CAUE 76 "aménager autrement en zone rurale "

- **ACCUEIL DE L'ESCALE DE LA CARAVANE DES PAYSAGES SUR LE TERRITOIRE DU SAGE DES 6 VALLEES.** Cet évènement public a permis d'accueillir la Caravane des paysages, conçue par l'École nationale supérieure de paysage (ENSP) et l'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire (AURH) de la Seine. Cet outil de sensibilisation, de valorisation des territoires et de leurs acteurs met la discipline transversale du paysage au cœur des réflexions liées au changement climatique (gestion de



l'eau, réversibilité des aménagements, etc.). Cette escale a été l'occasion de mieux connaître l'histoire du territoire, de comprendre la notion de démarche paysagère et de se projeter collectivement dans le futur.

L'après-midi a débuté par une introduction de Sylvain GARAND, président de la CLE du SAGE avant d'engager les participant dans « L'Odyssée Séquanienne », une conférence retraçant l'évolution des paysages de la vallée de la Seine du Carbonifère à nos jours animée par Caroline MOTTA et Léa SALARD (ENSP) et Joséphine BILLEY (AURH).

Puis, Frédéric GRESSELIN, chargé de mission développement des connaissances sur le changement climatique à la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Normandie a exposé les grands enjeux climatiques et incertitudes liés à l'eau sur le territoire.

Des ateliers de prospective ont ensuite eu lieu afin d'échanger sur les solutions permettant de mieux vivre avec l'eau tout en la préservant.

Patrick MOQUAY, directeur du Laboratoire de recherche en projet de paysage (ENSP) a explicité la nécessité d'une approche transversale croisant les regards de différents acteurs pour penser les paysages de demain. Fanny LECHEVALLIER-OLIVIER, chargée de projet Politique territoriale à l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) a clôturé l'après-midi en rappelant le rôle de l'accompagnement de l'AESN et des actions et ambitions à venir.

L'animatrice s'est chargée de l'ensemble de l'organisation, logistique, et réunions préalables nécessaires à la réalisation de l'évènement.



Photo 3 : Evènement : accueil de la Caravane des Paysages sur le territoire du SAGE

- REFLEXION CONCERNANT LA CREATION DU GROUPE DE TRAVAIL AGRICOLE A L'ECHELLE DU SAGE. Des échanges et rencontres avec la chambre d'agriculture ont eu lieu afin d'effectuer une réunion de lancement du groupe de travail agricole en janvier 2024. Ce groupe piloter en collaboration par les animateurs agricoles du SMBVAS et du SBVCS, n'a pour l'instant pas donné suite à d'autres réunions.

## 4. Actions de de communication et de sensibilisation

Plusieurs actions de sensibilisation et de communication ont été menées en 2024. L'animatrice du SAGE a participé à l'organisation et à l'animation des évènements suivants :

Libellé	Descriptif	Participants
Foire aux Arbres	Evènement grand public à Yvetot sur la thématique des arbres, l'enjeu 3 concernant la réduction de la vulnérabilité face aux inondations a particulièrement été abordé en parlant de l'hydraulique douce notamment.	
Fête de la nature	Evènement grand public avec des animations autour des milieux aquatiques, le risque inondation et la biodiversité.	350
Rue aux enfants	Evènement grand public ayant eu lieu à Barentin avec différentes animations concernant les milieux aquatiques, le risque inondation et la biodiversité.	
Inauguration plan sobriété eau	Evènement organisé par la Communauté de communes Caux-Austreberthe à destination des habitants du quartier expérimental sobriété eau.	30



Photo 4 : Evènements de communication et sensibilisation auxquels le SAGE a participé

## 5. Actions GEMÀ en lien avec la prise de compétence rivière par le SMBVAS

La prise de compétence concernant la gestion des milieux aquatiques du SMBVAS a conduit au lancement de la première étude de restauration de la continuité écologique sur la vallée de l'Austreberthe concernant 6 obstacles, les premières phases d'état des lieux et de scénarios d'aménagement ont été restituées.

En effet, un enjeu important du SAGE des 6 Vallées consiste à l'optimisation du fonctionnement biologique de ses cours d'eau en permettant aux populations de poissons de remonter ces derniers. C'est pourquoi, en 2024, l'étude de 7 obstacles supplémentaires a également débuté.

### Les 13 ouvrages étudiés

<b>Tranche 1</b>
Seuil du pont des Vieux (ROE25943)
Seuil SMEN et ouvrage associé (ROE25937 et ROE115473)
Seuil du Paulu et ouvrage associé (ROE 25872 et ROE96243)
Seuil UNISYS (ROE25858)
Ouvrage Lang Risser et obstacles associés (ROE25037, ROE95994 et ROE25033)
Seuil Moncel (ROE24966).
<b>Tranche 2</b>
Moulin Courtois (ROE26013)
Vannage Locke (ROE25136)
Pépinière Duval(ROE25946)
Seuil de la rue Louis Pasteur
Moulin Larson (ROE25951)
Seuil de la médiathèque (ROE25106)
Seuil de l'ancien lycée professionnel Jacquard (ROE25128)

La phase de diagnostic de l'étude a débuté en juin 2023.

Les premiers scénarios d'aménagement ont été identifiés en fin d'année 2023 et vont être déclinés en avant-projet dans un premier temps, cette phase 3 est en cours en 2024.

Dans un second temps, ils feront l'objet de marchés de maîtrise d'œuvre en 2025 pour permettre d'aboutir aux travaux à l'horizon 2026.

En 2024, l'étude des ouvrages RCE de la tranche 2 a débuté avec 7 nouveaux ouvrages. L'animatrice SAGE participe avec l'animateur rivière au suivi de l'étude.

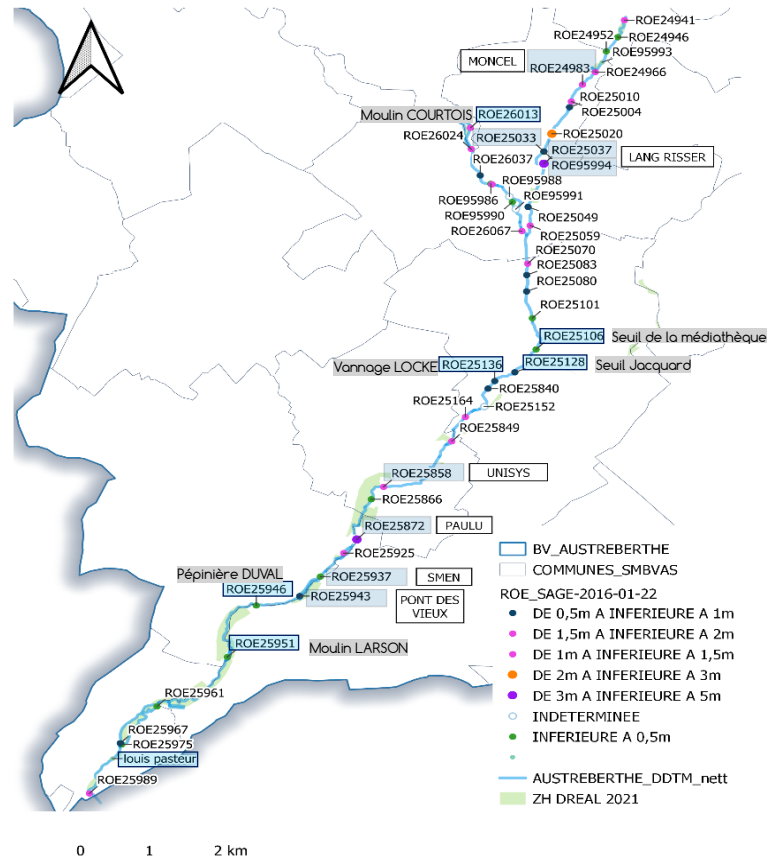


Figure 1 : Localisation des ouvrages RCE sur Austreberthe et Saffimbec.



## 6. Actions en lien avec la desimperméabilisation

L'animatrice du SAGE s'est chargée d'organiser les rencontres avec le CEREMA, la Région Normandie et la commune de Barentin dans le cadre du lancement de l'étude par le CEREMA du ciblage de potentiel de renaturation et desimperméabilisation de la ville de Barentin. Le lancement de cette étude pilote qui a vocation à être déclinée par la suite sur le territoire du SAGE a eu lieu le 11 avril 2024.

Suite à ce démarrage, l'animatrice du SAGE a assuré le suivi de cette étude ainsi que l'organisation des réunions nécessaires à la bonne réalisation de cette dernière. Deux réunions du comité technique ont eu lieu le 11 octobre et le 6 décembre 2024. La fin de l'étude est prévue pour fin 2025 – début 2026.

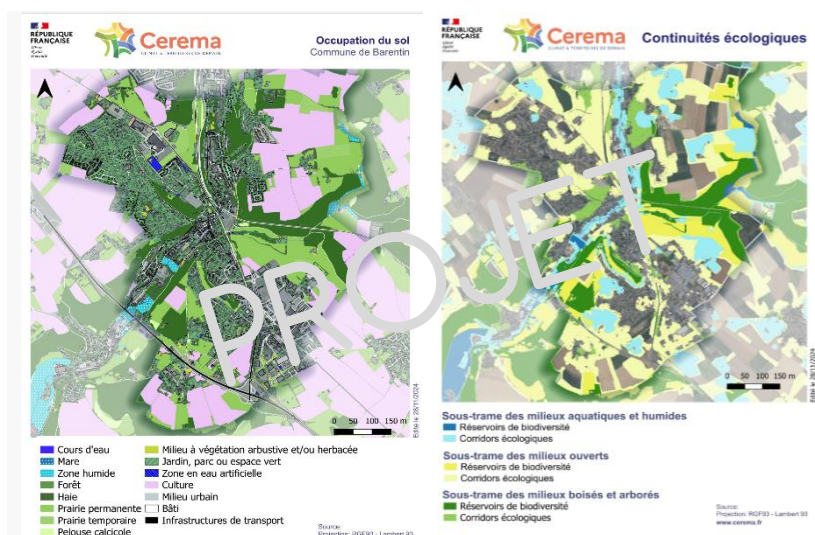


Figure 2 : Illustrations de l'avancement de l'étude

## 7. Pilotage du Contrat Territorial Eau et Climat

Signataires du CTEC du SAGE des 6 Vallées 2022-2024 Signataires du CTEC du SAGE des 6 Vallées 2022-2024 L'animatrice du SAGE s'est chargée de recueillir l'avancement des différents maîtres d'ouvrage en juin et octobre 2024. Le tableau de suivi des actions a été mis à jour. Elle a ensuite organisé et animé le COPIL annuel du CTEC le 9 octobre 2024.

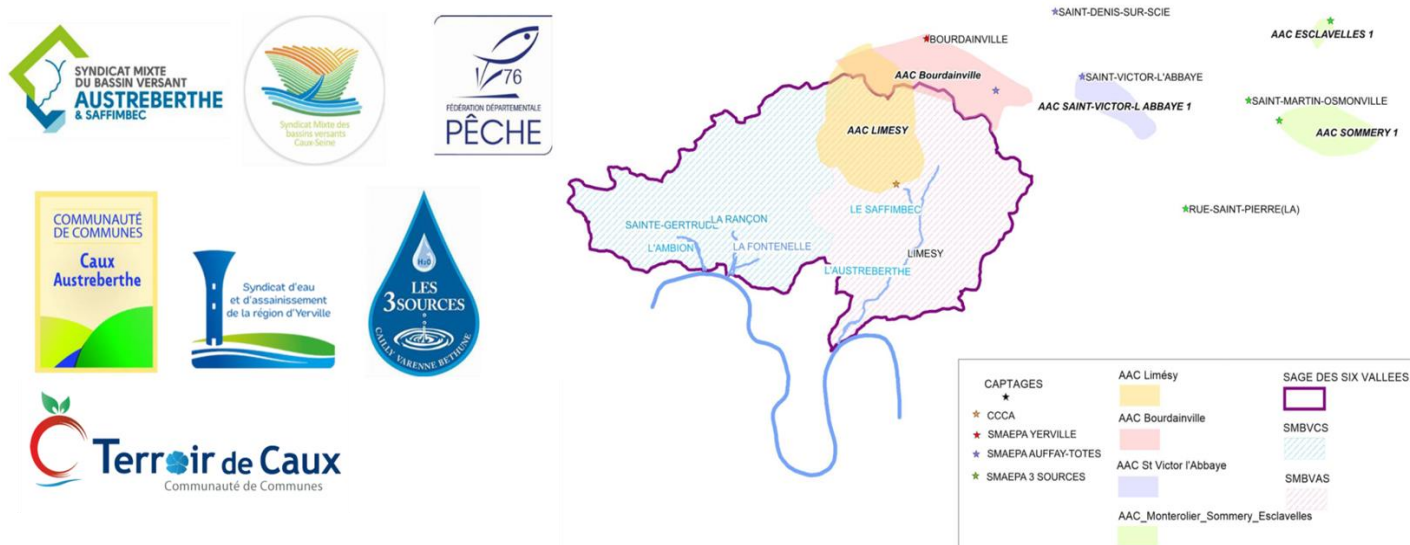


Figure 3 : Signataires du CTEC du SAGE des 6 Vallées 2022-2024

L'actuel CTEC se termine le 31 décembre 2024. Le Bilan de ce dernier doit être établi avant la signature d'un nouveau CTEC en 2025.



## 8. Actions de mise en compatibilité des documents d'urbanismes avec le SAGE

L'animatrice SAGE a été associée à différentes réunions de travail des SCOT et PLU(i) et a sensibilisé les acteurs de l'urbanisme à la prise en compte des enjeux et règles du SAGE dans le cadre de la mise en place ou révision de leurs documents d'urbanismes.

La synthèse des réunions ci-dessous :

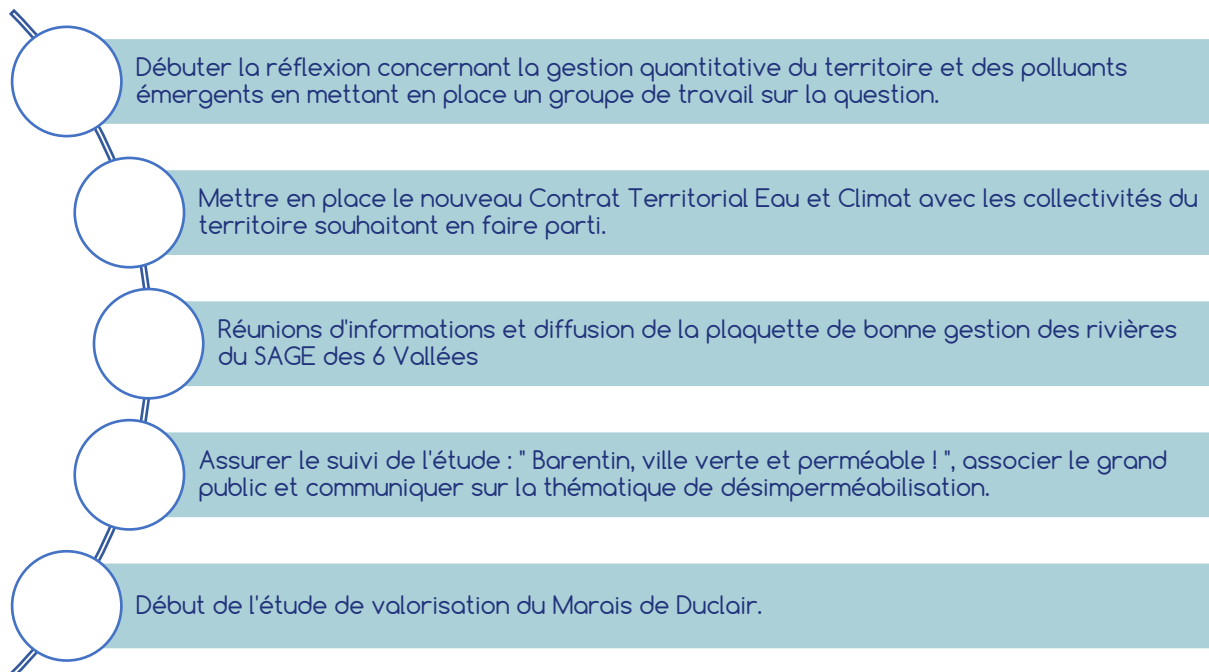
Réunion de la métropole de Rouen pour l'élaboration de la trame verte et bleue dans le cadre de l'élaboration du PLU métropolitain 6 février 2024

Réunion des acteurs dans le cadre de l'élaboration du SCoT, AEC, PLUi de la métropole Rouen Normandie 23 février 2024

Assemblée des acteurs dans le cadre de l'élaboration du SCoT, AEC, PLUi de la métropole de Rouen 17 mai 2024

Réunion des acteurs dans le cadre du futur PLU d'Hugleville en Caux 12 juin 2024

## V. Principales actions à mener en 2025





## VI. Autres rencontres auxquelles l'animatrice SAGE a participé

Type de réunion	Dates
Comité technique sur l'étude de renaturation du centre-ville de Barentin	10/01/2024
Rencontre à la Région Normandie dans le cadre du projet européen RESIST	11/01/2024
Formation animateur SAGE OIEAU	25/01/2024, 30/01/2024, 31/01/2024
Parcours formatif d'adaptation au changement climatique par l'ANBDD, organisé par la communauté de communes Yvetot Normandie	26/01/2024, 22/03/2024, 24/03/2024
Rencontre animateurs « eaux pluviales urbaines », département 76	28/05/2024
Atelier partenarial PCAET, Communauté de communes Caux-Austreberthe	17/06/2024
Forum des acteurs de l'eau Seine-Aval et Rivières Normandes	20/06/2024
Séminaire animateurs SAGE	16/09/2024, 17/09/2024
Atelier sur les solutions d'adaptations fondées sur la nature dans le cadre du projet européen RESIST, Région Normandie	10/10/2024
Comité partenarial PCAET, Communauté de communes Caux-Austreberthe	08/11/2024

VII. Annexe :  
Synthèse des  
actions de mise  
en œuvre et  
prospective 2025





Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023	Avancement 2024
			2022	2023	2024			
Gouvernance, communication et animation de la CLE	D.1	Mettre en place une structure porteuse unique à l'échelle du périmètre du SAGE	Favoriser le dialogue entre élus, le portage commun de projets et le travail transversal entre animateurs.			Rencontres des présidents lors de réunion du bureau de la CLE. Mutualisation des moyens humains et techniques. Démarches de fusion prévues au prochain mandat.	Pas de changement par rapport à 2022	Pas de changement par rapport à 2023
	D.2	Renforcer les liens entre maîtrises d'ouvrages intervenant sur le petit, le grand cycle de l'eau et l'aménagement du territoire	Etablir un guide d'application du SAGE destiné aux collectivités et aux services instructeurs. Elaborer en porter à connaissance pour les documents d'urbanisme. Organiser des réunions de présentation.		Guide réalisé. Réunions réalisées ou à venir en 2023. Porter à connaissance prévu en 2023.	4 réunions de présentations du SAGE ont été réalisées	Sans objet en 2024	
			Participer aux réflexions concernant les projets d'aménagement ou à la réalisation ou révision de leurs documents d'urbanisme.			Participation à des réflexion sur l'aménagement du PARC Badin à Barentin et dans un projet de renaturation du centre-ville. Rencontres avec Barentin, Duclair et Pavilly sur des projets en bordure de cours d'eau. Avis sur 19 permis de construire.	Suivi et participation concernant le PARC Badin et la renaturation du centre-ville de Barentin Avis sur 38 permis de construire.	Participation concernant le PARC Badin, participation concernant l'aménagement des parcs à Duclair.
	D.3	Afficher la Commission Locale de l'Eau et la structure porteuse du SAGE comme interlocuteur privilégié pour les nouveaux projets susceptibles d'avoir un impact sur la ressource en eau ou sur les milieux aquatique	Rédiger les avis de la CLE et participer à des réunions de concertation.			Participation au comité sécheresse. Rédaction 4 avis DLE et avis arrêté sécheresse	Participation aux 2 comités ressources en eau. Rédaction de 3 avis de DLE.	Participation aux comités ressource en eau. Rédaction de 9 DLE, autorisation environnementale et 3 compléments d'avis.
D.4	Assurer une représentation du SAGE au sein des commissions départementales	Participation aux commissions départementales dès lors que les sujets abordés sont susceptibles d'avoir un impact sur la ressource en eau ou sur les milieux aquatiques.			RAS	RAS	RAS	



Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023	Avancement 2024
			2022	2023	2024			
D.5	Communiquer sur les enjeux du territoire du SAGE et promouvoir les bonnes pratiques	Elaborer un plan de communication.	Mettre en œuvre le plan de communication		Plan de communication élaboré en validé.	Subvention obtenue. Début de la mise en œuvre du plan de communication par la réalisation du site internet du SAGE	Poursuite de la réalisation du plan de communication. Une partie des actions sera reportée dans le nouveau plan de communication.	
		Organiser et animer des actions de communication en sensibilisation pour les membres de la CLE/ élus du territoire/scolaires/ grand public		Ateliers de présentation du SAGE. Fête de la nature. Sortie élus RCE				2 Ateliers de présentation du SAGE. Conférence à destination des élus. Fête de la nature.
D.6	Centraliser des données et renseigner et diffuser le tableau de bord	Mise à jour annuelle du tableau de bord permettant de suivre la progression de l'atteinte des objectifs fixés par le SAGE.			Réalisée	Réalisée	Réalisée	
Missions d'animation de la CLE	Animation de la CLE et ses instances. Rapport d'activité.	Organiser et animer à minima une réunion de bureau et une réunion de la CLE. Rédiger les comptes-rendus et délibérations. Etablir un rapport d'activité annuel.			3 réunions de bureau	1 réunion de CLE et 2 réunions de bureau	1 réunion de CLE, 2 réunions de bureau, 1 réunion de la commission communication	
	Secrétariat CLE (convocations, mises à jour des BBDD, relances...)	Assurer les missions de secrétariat en continu.			Fait	Fait	Fait	
	Renouvellement CLE	Assurer en collaboration avec les services de l'Etat le renouvellement de la CLE. Animer cette démarche auprès des collectivités du territoire.			Fait	RAS	RAS	



Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023	Avancement 2024
			2022	2023	2024			
Qualité de l'eau	D.7	Veille sur la qualité des cours d'eau vis-à-vis des polluants émergents.			Animation du groupe de travail : Faire premier bilan et échanger sur les substances complémentaires à suivre	Sans objet en 2022	Sans objet en 2023	Action reportée en 2025
		Animation du groupe de travail établissant la liste de substances complémentaires à suivre dans les cours d'eau et les captages.		Animation du groupe de travail "qualité et quantité d'eau" : Définir une méthodologie pour établir le bilan de l'évolution de l'état qualitatif et quantitatif de l'eau				
	D8	Améliorer la connaissance sur la qualité chimique de la Sainte Gertrude et les impacts sur la reproduction des poissons	Montage avec la FFDPMA de l'étude "Evaluation de l'impact des limons sur les milieux aquatiques du territoire."	Suivi de l'étude	Suivi de l'étude	Cahier de charges en cours par la FFDPMA	Réalisation du cahier des charges avec la FFDPMA. La demande de devis est en cours	Le projet a été repensé notamment dans le cadre du nouveau Contrat Territorial Eau et Climat avec l'AESN
D.9	Coordination des politiques de valorisation des pratiques agricoles o des productions vertueuses de la ressource.	Suivi des PAT en cours	Suivi des PAT en cours. Communiquer le bilan des travaux du GTA	Suivi des PAT en cours. Communiquer le bilan des travaux du GTA	Mission à assurer par les animateurs agricoles des structurés porteuses.			



Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023	Avancement 2024
			2022	2023	2024			
		Animation du groupe de travail agricole visant à définir les pratiques/productions agricoles jugées vertueuses de la ressource.	Faire émerger le groupe de travail agricole	Suivi des réflexions du groupe de travail agricole		Mission à assurer par les animateurs agricoles des structurés porteuses. Décale à 2023. Arrivé d'un nouvel animateur agricole en 2023. Poste vacant depuis aout 2022.	1ère réunion en décembre 2023 lancement du groupe de travail agricole en janvier 2024	1ère réunion du groupe de travail en janvier 2024. Relance de la dynamique au 2025.
	D.17	Cartographie des zones présentant un enjeu sanitaire en concertation et validation par la CLE			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE			Sans objet en 2024
	D.18	Identification et localisation des exutoires des réseaux d'eaux pluviales les plus impactant	Continuer le recensement démarré en 2019 et élaborer une stratégie d'action.		Communiquer les résultats aux collectivités concernées	Pas d'avancement	Pas d'avancement à voir en 2024	Pas d'avancement en 2024
U	D.20	Restaurer la morphologie des cours d'eau	Assurer la mise en œuvre d'actions de restauration de la qualité hydromorphologique de cours du SMBVAS et du plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique et pour l'atteinte d'un taux d'étagement inférieur à 40 % sur le cours d'eau de l'Austreberthe à horizon 2030.			Lancement de la première étude globale sur 5 seuils RCE dont le Paulu à Sait Paër/	Suivi de l'étude des 6 ouvrages, propositions des scénarios fin 2023.	Les phases 1 et 2 avec la proposition des scénarios a eu lieu, la phase 3 des aménagements au stade projet est en cours. L'étude de 7 nouveaux ouvrages a également débutée.
			Stage sur la perception des ouvrages RCE par les propriétaires et riverains.			Réalisé	Sans objet en 2023	Sans objet en 2024



Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023	Avancement 2024
			2022	2023	2024			
D.22	Réalisation de la cartographie des zones potentiellement constructibles situées en bordure de cours d'eau et identification des secteurs à enjeu	Cartographie réalisée sur le SMBVAS. Cartographie à faire sur le SMBVCS.				Action à réaliser en 2023. Stage prévue initialement en 2023 mais suite au départ de l'animatrice SAGE prévu fin février 2023 l'action devra être décalée.	L'action a été décalée suite au départ et à l'arrivée de la nouvelle animatrice SAGE	L'action n'a pas été menée en 2024 elle devra être repensée par la suite
	Echange avec les porteurs de projets pour intégrer les objectifs de valorisation des milieux aquatiques	Se mettre en relation avec les porteurs de projet et participer aux réunions de concertations			Réalisé avec les communes de Duclair, Barentin et Pavilly.	Echanges avec la commune de Barentin	Echanges avec les communes de Barentin et de Duclair.	
D.23	Centralisation des données et cartographie des foyers d'EEE			Mise en place d'une BDD	Sans objet en 2022	Sans objet en 2023	Action reportée en 2025	
	Participation ou animation d'un groupe de travail EEE			Faire émerger un groupe de travail	Sans objet en 2022	Réalisation d'une plaquette sur les EEE, des ateliers à destination des agents des services techniques vont être débutés en 2024	Action reportée en 2025	
D.24	Elaboration d'une méthodologie pour localiser les zones humides potentielles de plateau	Méthodologie mise en place par le DREAL. Echanger avec la DREAL sur l'avancement du recensement			La DREAL n'assume plus cette mission de recensement. Action à repenser. A décaler en 2023.	Prise de contact avec la DREAL pour voir comment il serait possible de repenser cette action	Action sera à repenser	
	Mise à jour de la cartographie des zones humides connues du territoire		Réaliser une mise à jour et transmettre les résultats à la DREAL		Sans objet en 2022	Action reportée en 2024	Action et méthodologie à repenser	



Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023	Avancement 2024
			2022	2023	2024			
	D.26	Etablir une stratégie de valorisation des zones humides : cartographie de zones humides prioritaires	Continuer la stratégie de valorisations de zones humides démarrée en 2021. Elaborer des notices de gestion. Aménager une zone humide.			Renouvellement des convention agricoles. Démarrage de la démarche de réalisation d'un plan de gestion multisites avec le CEN.	Lancement de la consultation du marché de l'étude de valorisation du marais de Duclair. Plan de gestion en cours par le CEN	Attribution de l'étude de valorisation du marais de Duclair. Début de l'étude prévue pour 2025.
Ruissellement	D.27	Mettre en place un observatoire des sols à l'échelle communale			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022	Sans objet en 2023	Sans objet en 2024
	D.32	Mise à disposition des collectivités des éléments de connaissance sur les éléments du paysage existants	Elaborer un porter à connaissance	Mise à jour du porter à connaissance		Action à réaliser en 2023. Stage prévue initialement en 2023 mais suite au départ de l'animatrice SAGE prévu fin février 2023 l'action devra décalée.	Action décalée en 2024	
			Transmettre le PAC dès que nécessaire					
	D.33	Animation auprès des acteurs de la gestion forestière			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022	Sans objet 2023	Sans objet en 2024
	D.34	réalisation de cahier des charges type pour l'élaboration des schémas directeurs gestion EP	Cahier de chargés élaboré en 2021			Suivi SGEP Fresquiennes		
D.35	Améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines lors des projets de renouvellement ou de requalifications urbaines	Lancer et suivre les études Etudes de potentiel de des imperméabilisation Duclair et Barentin.			Un groupe de travail s'est réuni. Démarrage des démarches pour réaliser une étude du potentiel de des imperméabilisation sur Barentin dans le cadre d'une convention de recherche et développement avec le CEREMA. Demande de	Plusieurs réunions ont eu lieu en 2023 afin d'aboutir à une proposition d'étude du ciblage du potentiel de désimperméabilisation et renaturation de la ville de Barentin. Le lancement de cette	L'étude : Barentin, ville et perméable a débuté en avril 2024, des réunions mensuelles de travail ainsi que 2 comités techniques ont eu lieu en 2024. Le 1 <sup>er</sup> comité de pilotage de l'étude est prévu en février 2025.	



Enjeu	Dispositions concernant les structures porteuses du SAGE		Programme des actions à mettre en place par l'animatrice du SAGE			Avancement 2022	Avancement 2023	Avancement 2024
			2022	2023	2024			
						financement en cours auprès du Fond vert et l'AESN.	étude de 15 mois est prévu au premier semestre 2024.	
Quantité d'eau	D.37	Bilan de l'instrumentation existante et identification de nouveaux points à instrumenter			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022	Sans objet 2023	Sans objet en 2024
		Identifier une maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une station hydrométrique sur la Fontenelle			Action prévue lors du deuxième cycle du SAGE	Sans objet en 2022	Sans objet 2023	Sans objet en 2024
	D.38	suivi et présentation à la CLE de l'état quantitatif de la ressource en eau sur le territoire		Animation du groupe de travail "qualité et quantité d'eau" : Définir une méthodologie pour établir le bilan de l'évolution de l'état qualitatif et quantitatif de l'eau	Animation du groupe de travail : "qualité et quantité d'eau Faire premier bilan	Sans objet en 2022	Sans objet 2023	La démarche quantitative sera débutée en 2025